

**LE COLLEGE DES ECONOMISTES DE LA SANTÉ
DEUXIÈME CONFÉRENCE VIEILLISSEMENT ET HABITAT.**

DIMENSIONS SYMBOLIQUES ET SOCIOCULTURELLES DU VIEILLISSEMENT

Paul WALLEZ CRESGE.

La démographie affecte directement la socialité et les formes de solidarité sociale. La socialité aujourd'hui urbaine s'exprime par le mode de vie sensible à l'augmentation de l'espérance de vie, ses variations selon les sexes, les professions ou les régions, place dévolue aux groupes d'âge dans l'organisation actuelle etc. La présente communication s'intéresse de manière privilégiée aux dimensions socio culturelles ou symboliques de ce phénomène.

Nous allons interroger le vieillissement sous trois angles celui du rapport à l'espace, à la sociabilité et à la mobilité. A partir d'exemples issus d'études empiriques de nos propres travaux et de la bibliographie récente, nous montrons que ces trois aspects sont liés, qu'ils forment système, et qu'ils donnent lieu à des variations qui affectent directement les politiques publiques.

Le vieillissement des personnes par son ampleur, bouscule les systèmes établis, rend caduques les compromis en place et en introduisant du dynamisme fait émerger des exigences nouvelles que les politiques publiques doivent affronter. Les dimensions symboliques liées au fonctionnement social dévoilent des aspects inattendus de nature à modifier les politiques locales.

En conclusion on tente de suggérer des pistes pour rendre le vieillissement moteur d'un approfondissement pour la démocratie locale.

INTRODUCTION

La démographie affecte directement la socialité et les formes de solidarité sociale. On définit la socialité par les capacités de cohérence et de cohésion d'une société concrète, capacités qui vont « faire société » à partir de la création de liens sociaux. La socialité comporte deux données, celle d'un devenir donc d'une histoire et celle d'un domaine donc d'un espace : ces deux données fondent structurellement l'urbanité. Dans les sociétés occidentales contemporaines cette urbanité implique plusieurs relations à l'étendue que nous allons examiner. Si l'on tente de spécifier comment à une période donnée, les individus et les groupes font société, il faut examiner le mode de vie et l'espérance de vie qui augmente ses variations selon les sexes, les professions ou les régions, la place dévolue aux groupes d'âge dans l'organisation actuelle etc. La présente communication s'intéresse de manière privilégiée aux dimensions socioculturelles ou symboliques de ce phénomène.

Les sources de ce travail résultent d'une étude menée par nous sur les personnes âgées et la ville [CRESGE-2007] et de données provenant de recherches réalisées sur le thème de l'habitat [Laboratoire de Psychologie UFC 2005] et sur celui des déplacements [Etudes et recherches-2006] Les thématiques de ces études s'organisent en des configurations qui associent des éléments factuels et des éléments socioculturels dont la compréhension peut-être facilitée par les distinctions opérées par l'analyse.

Le concept d'urbanité semble en mesure de rendre intelligible les pratiques observées empiriquement. Il se présente sous trois dimensions complémentaires : une dimension morphologique ou spatiale à partir de l'habitat, une dimension institutionnelle reposant sur les politiques sociales en direction de la population et une dimension politique ou civique qui débouche sur une pratique de la citoyenneté. Localisation, capital social, participation définissent l'urbanité des personnes âgées de 65 ans et plus. Loin d'épuiser le concept d'urbanité, la réflexion menée ici repose sur trois interrogations. La première partie traite du rapport à l'espace c'est-à-dire à l'étendue, sous trois modalités, un habitat intra muros, un habitat périurbain défini comme un espace rural situé dans l'attraction d'un centre urbain, un habitat rural essentiellement à partir du village. La seconde partie traite de la sociabilité, c'est à dire aux relations avec autrui, formelles ou informelles. La troisième partie examine la mobilité-déplacement c'est-à-dire à la distance comme maîtrise de l'environnement.

Ces trois aspects débouchent sur des éléments en interaction qui ne trouvent du sens que si les aspects symboliques sont pris en compte, concernant les réseaux relationnels, le recours au service et les contraintes de santé qui font l'objet de la conclusion.

I LE RAPPORT À L'ESPACE À PARTIR DE L'HABITAT

Le rapport à l'espace prend trois formes particulières. Nous en avons étudiées deux dans la région Nord-Pas-de-Calais, l'habitat intra muros et l'habitat périurbain. Notre comparaison s'enrichit des travaux effectués par le laboratoire de psychologie de l'université de Franche Comté qui porte sur 5 villages dans l'environnement de Besançon.

a) L'habitat intra muros

Comment se caractérise le rapport à l'espace dans l'habitat intra muros ? Nous n'avons pas rencontré de propriétaires, qui n'ont pas participé à nos rencontres, essentiellement parce qu'ils ne se sont pas reconnus dans l'intérêt qu'on leur portait : ne se considérant pas comme des vieux ils ont évité ces rencontres. Ceci est conforté par les résultats d'une étude menée en Franche Comté par le LASA de l'Université de Besançon, qui retire de son analyse une première constatation, peu de besoins et d'attentes exprimées chez les 60 ans et plus, et une affirmation : le vieux c'est l'autre. Nous avons rencontré des locataires de 80 ans et plus passant par le CCAS.

L'habitat intra muros regroupe ainsi des personnes âgées de 80 ans et plus habitant du locatif social soit un Hlm soit en béguinage, soit en foyer résidence. L'habitat est un indice du vieillissement que les intéressés admettent comme un fait. Dans les cas interviewés, il s'agit toujours de petits logements, studio ou F2, dont les titulaires sont locataires, non motorisés et isolés. Ils sont plutôt de catégories intermédiaires ou de milieux populaire. Le fait que ces

logements relèvent d'une politique prévue pour cette catégorie d'âge, fait passer au second plan l'importance du statut locatif et son corollaire, à savoir la transparence de la gestion. Qui en effet gère les résidences, c'est-à-dire à qui s'adresser en cas de mécontentement ou simplement de réclamations ? Comment se répartissent les compétences et les responsabilités entre le CCAS, la municipalité, l'office d'HLM ou la société de gestion ? Ces questions que les intéressés se posent ne trouvent pas toujours de réponse claire auprès des institutions. Ils les subissent donc sans satisfaction.

Les critiques suscitées par le logement, sont refoulées par le sentiment d'avoir eu de la chance d'avoir une place dans cette forme d'habitat : en effet les demandes sont abondantes pour un habitat intra-muros et dans ce quartier en centre ville. Les critiques qui sont exprimées portent sur les formes d'un habitat spécifique ou d'un habitat social et résultent du rapport locataire propriétaire. La taille ou la surface du logement est ainsi évoquée dans la mesure où, réduite, elle empêche d'héberger un parent ne fût-ce que pour une nuit, et pèse sur la vie socio affective des résidents. L'équipement est aussi critiqué : les sanitaires, les WC trop bas, l'absence de douche dans les salles de bains. L'entretien général qui nécessite une réhabilitation et une remise aux normes échappe ainsi complètement aux interventions des ménages et surtout aux femmes seules. Enfin la gestion générale de la résidence est aussi mise en cause : que faire si un résident (80 ans et plus) est victime d'un malaise la nuit ? Le logement en soi allège les charges pour l'individu ou le couple, mais son fonctionnement suppose encore des améliorations sans que le point de vue des résidents ne soit sollicité ou entendu. Les avantages sont liés à l'environnement, commerces à proximité, possibilités de s'y rendre à pieds, transports en commun, lieux de distraction.

b) L'habitat périurbain

Tous les ménages habitant en périurbain que nous avons consultés sont propriétaires de maisons individuelles mais se répartissent dans les deux groupes d'âge initialement prévus, les 65-79 ans et les 80 ans et plus. Ils vivent en couple et sont tous encore motorisés, sauf une femme veuve qui a par ailleurs des problèmes de mobilité. Ces ménages sont de classe moyenne supérieure. ¹ Habitant en périphérie de Lille ², ils occupent des maisons prévues pour des familles qui sont maintenant devenues trop vastes : leur entretien pose la question des charges. Le couple plus âgé a changé de logement, en prenant un plain-pied pour faciliter la vie de l'épouse handicapée. Les autres n'ont pas encore changé, mais s'interrogent et prévoient de le faire plus ou moins forcés par la situation, mais aussi dans l'espoir de valoriser un bien immobilier tout en restant dans leur commune et dans leur cadre de vie. Le point de vue critique sur le logement s'appuie sur l'argument de la taille au regard des charges financières et de l'entretien d'un logement trop vaste. La propriété entraînant une évidente satisfaction, la question de l'équipement du logement est le fait de leur décision et n'encourent pas de critiques. Le logement est abordé sous l'angle des travaux incombant au propriétaire et les tracasseries qu'ils occasionnent. L'attachement à ce type d'habitat est pourtant très fort et le changement qu'ils anticipent provoque une discontinuité forte dans leur

¹ Cadre supérieure, cadre intermédiaire, commerçants, professeur.

² Gruson, Ronchin, Phalempin, Bachy,

itinéraire résidentiel qu'ils appréhendent ou refusent encore d'envisager. Ils maintiennent leur mode de vie antérieur dont ils envisagent l'évolution nécessaire en espérant garder leur environnement avec les modifications que nécessitera leur état de santé.

c) L'habitat rural

Ces travaux ont été menés par le laboratoire de Psychologie de l'Université de Franche Comté, dans le cadre d'une convention avec l'AUDAB. Sur les cinq villages considérés on constate une majorité écrasante de propriétaires issus de milieux populaires (ouvriers employés) et de classes moyennes, (dans une proportion de 9 propriétaires à 1) essentiellement de 60 à 85 ans. Plusieurs aspects émergent de ces travaux.

◆ L'attachement au territoire se manifeste par le dynamisme que les interviewés reconnaissent à leur habitat qui s'exprime sur deux aspects. Le premier s'organise sur une tension entre ceux qui se réclament du social mais réfractaires à l'arrivée des étrangers (au village) et ceux qui soucieux de l'essor économique attendent des créations d'activités locales pour éviter l'image de village dortoir. Le second aspect qui remporte une large unanimité repose sur le paradoxe d'un dynamisme reconnu au village par des efforts faits en direction des anciens tout en rejetant une politique spéciale personnes âgées.

◆ L'attachement renvoie surtout à la maison, au quartier dans le village, ou à l'origine, le fait d'être du coin. L'implantation dans les villages s'inscrit dans des réseaux de parenté qui conditionnaient l'arrivée au village par des terrains cédés par la famille, achetés à des amis, et une vie au village dans le même voisinage. Avec la retraite, les itinéraires se sont brouillés, certains retournaient vivre proches de leurs enfants ; les catégories moyennes et populaires se trouvent maintenant à proximité de ménages jeunes plus fortunés seuls capables d'acheter les terrains ou les maisons à vendre du fait de la pression foncière et du marché immobilier. Réseau de parenté et appartenance au village rendent compte de cet attachement

◆ Vivre le plus longtemps chez soi. Ce projet ressort d'une manière générale. L'habitat en maison permet des ajustements internes : on se contente du rez-de-chaussée, n'allant plus qu'occasionnellement dans les étages ; le jardin se réduit ou bien il est dévolu à un jardinier s'il est trop grand pour être entretenu seul.

◆ Le départ est envisagé par nécessité. Il s'agit essentiellement de la santé, les femmes envisageant plus facilement de prendre un appartement ou une autre résidence, les maris moins facilement. Le choix dépend donc de la santé, des opportunités et des aidants familiaux disponibles ou mobilisables à proximité.

◆ L'étude affirme fortement un interdit : ne pas imposer à ses enfants le spectacle de son vieillissement. Dans les cas ultimes, la maison de retraite objet d'un rejet, devient une solution raisonnable à laquelle il devient possible de se résoudre comme une voie *de désencombrement* pour les héritiers. On comprend alors l'inquiétude de pouvoir contribuer au financement de cette dernière solution.

Le rapport à l'espace est ainsi fortement marqué par le statut, avec une opposition forte entre l'habitat intra muros, et les deux autres formes où les propriétaires sont dominants. Cette situation se trouve associée avec d'une part le réseau familial et d'autre part les relations amicales souvent connues de longue date. Le propriétaire est responsable de son habitat mais

quand cette responsabilité rencontre des limites du fait de l'âge, elle remet en cause des formes d'ajustement à l'environnement obligeant à des choix –entrée en établissement, résidence, foyer logement ou maison de retraite- qui vont plus profondément affecter la vie des intéressés ; il semble que la population féminine s'en fasse plus facilement une raison que la population masculine.

II LES FORMES DE SOCIABILITÉ

Les relations avec autrui sont très fortement associées avec l'habitat, et avec l'environnement local.

a) Types et genres d'activités

Les activités obligatoires et quotidiennes. Elles participent du mode de vie et de la localisation comme la fréquentation des commerces et des services dont la proximité devient de plus en plus importante et nécessaire avec l'âge. Cette proximité est à l'origine de transformations de l'habitat, voire de modifications importantes de l'habitat, vers une retour au bourg soit avec la retraite soit avant les premières alertes sérieuses de santé.

Activités de loisirs, activités manuelles, visites, excursions. Ces activités s'effectuent de préférence dans le cadre local et du groupe d'âge ; les loisirs donnant lieu à des déplacements, favorisent les rencontres au sein d'une même génération, voire dans des groupes ayant une forte homogénéité sur le plan de l'origine socioprofessionnelle. Le temps qui est libéré par l'autonomie des enfants et qui n'est plus compté comme en période d'activité, favorise la reprise de liens amicaux que les obligations professionnelles avaient espacées ou stimule la pratique d'activités jusque là délaissées : promenades ou ballades pédestres en couple, en groupe parfois pour des séjours de plusieurs jours ; activités culturelles, musées, cinéma, rencontres, expositions.

Voyages, villégiatures, consommations culturelles. Ces activités concernent plus particulièrement les loisirs organisés qui sont pratiqués après la retraite et s'adressant à des ménages solvables.

Activités à caractère social, idéologique ou confessionnel. Ce dernier champ s'inscrit souvent dans l'histoire personnelle du sujet et contribue à maintenir au travers du temps une certaine permanence idéologique qui associe l'engagement, le service et la conviction. Le bénévolat devient possible parce que le quotidien est assuré par ailleurs et que le sujet peut librement affecté son temps a des activités qui expriment ses convictions et le souci d'être utile.

b) Aspects symboliques des pratiques culturelles

Les formes de sociabilité dont nous venons de faire la typologie s'inscrivent toujours dans les biographies et portent donc les caractères symboliques des pratiques culturelles des sujets dans leur période active. Le rapport au travail qui rappelle les compétences du sujet se trouve ainsi sollicité. Sans considérer que le bricolage ressort nécessairement de la pratique de métier manuel, on peut constater que les savoir-faire acquis antérieurement sont sollicités dans certaines conditions préférentielles.

Identité professionnelle et niveau culturel. La manière de vivre sa retraite ne se situe pas à l'opposé ou en rupture des savoir faire antérieurs. Par certains aspects elle actualise des potentiels existants, qui étaient apparus ou au contraire qui ne s'exprimaient pas sur le plan professionnel antérieur. Il en est tout autant du bricolage et de la transformation du logement, des pratiques amateurs dans le domaine culturel (chant choral, musique, histoire de l'art etc.) des pratiques associatives. On retrouvera les mêmes contraintes normatives dans le choix d'activités.

Le réseau familial et son influence. Les réseaux familial et la parenté sont toujours prégnant et on en a un indice dans les choix de changement de localisation, se rapprocher de ses enfants, ou garder des relations étroites avec des enfants vivant au loin. Le reproche de l'absence de possibilité de recevoir (une chambre d'amis pour héberger une sœur, un frère, un enfant ou des petits enfants) témoigne de cette prégnance. Sans aller jusqu'à une définition statutaire des enfants comme aidants familiaux, les relations familiales constituent une caractéristique des formes de sociabilité

L'incidence des niveaux de revenus. Traversant ces éléments symboliques, les niveaux de revenus contribuent à différencier les activités et les formes de sociabilité. Si l'opposition culture de masse / culture cultivée peut s'atténuer avec l'âge, notamment avec l'importance que prend la télévision, l'association des revenus aux caractéristiques culturelles renforce les différences entre les individus.

c) *Une centration sur le corps comme effet de l'âge*

L'étude menée par le laboratoire de psychologie de Besançon a soumis 63 entretiens à une analyse automatique du discours (logiciel tropes) qui met en regard les entretiens (les individus) et les thèmes qu'ils utilisent. Ces données sont ensuite traitées selon un modèle statistique donnant lieu à une analyse factorielle des correspondances.

L'axe horizontal : vers soi / vers le social. Les auteurs retiennent l'hypothèse que cet axe se tend sur deux pôles dont les centres d'intérêt se situent vers soi ou vers le social. Une première segmentation entre deux pôles permet de définir l'axe horizontal à partir des individus et de leurs thématiques. Le pôle qui organise la partie négative de l'axe, est le fait de femmes, seules, regroupe trois locataires sur les 8 de l'échantillon, dont l'âge moyen oscille autour de 74 ans ; les thématiques attirées sur ce pôle concerne le corps son entretien et sa subsistance, le corps malade exigeant soins, médecine et pharmacie, les aspects relationnels évoqués sont fortement opposés animal et média.

Le pôle qui attire la partie positive de l'axe horizontal est le fait d'individus plus jeunes autour d'un âge moyen de 64 ans : il s'agit d'individus de tous statuts matrimoniaux, et de tous les villages sauf un ; la thématique attirée par ce pôle concerne les thèmes de socialisation générale, groupe social et communications.

Ainsi l'axe horizontal qui apparaît en premier est marqué par une triple différence, de sexe, de statut matrimonial et d'âge. Il semble donc que le vieillissement s'accompagne d'une modification dans l'espace relationnel par une centration sur soi, pour des raisons de santé et de soins.

L'axe vertical : sphère domestique / thèmes généraux religion, nation, industrie. Les auteurs considèrent une interprétation moins nette que pour l'axe horizontal. Cependant l'opposition

entre les deux pôles s'affirme par une même distanciation selon l'âge : pôle négatif âge moyen 68 ans, pôle positif âge moyen 78 ans. L'interprétation selon les thématiques est plus nuancée : associée à la moyenne d'âge de 68 ans, correspond un statut matrimonial de couples, et d'individus mariés, une thématique centrée sur la sphère domestique, (socialisation familiale, activités familiales, relations affectives) que les auteurs proposent de subsumer par la notion d'utilité pour en rendre compte ; associée à la moyenne d'âge de 78 ans, on trouve une thématique rapprochant les activités quotidiennes et les thématiques plus générales et lointaines, catégories sociale, organisation politique etc. la notion sous jacente serait l'effet de l'âge sur leur mode de vie.

L'effet de l'âge sur les comportements et les thématiques exprimées par son évidence amène à prolonger la question sur les causes de ces transformations. Il semble que l'on puisse avancer dans l'analyse par l'examen de la question des déplacements

III LE RAPPORT À LA MOBILITÉ

Le thème de la mobilité et des déplacements dans l'espace géographique et souvent évoqué dans les entretiens. Dans une société qui fait à l'automobile et au moyen de transport individuel une part essentielle, l'impossibilité d'y avoir recours est une conséquence qui amène des modifications dans la vie quotidienne.

a) *Usage et modes de déplacements*

La voiture un mode de transport très accentué dans le nord pas de calais L'usage des réseaux urbains de transports en commun par les 60 ans et plus et sensiblement le même au niveau régional qu'au niveau national. L'usage par contre de la voiture, voiture passager, voiture conducteur est plus accentué : la densité des TC dans certaines régions (agglomérations de Lille) n'amène aucune différence, mais il faut noter que dans certaines zones les TC peu accessibles ne donnent aux utilisateurs que peu de choix. La voiture particulière est donc un moyen très utilisé.

Si la différence dans la détention du permis de conduire existe entre les sexes il s'agit d'un effet de génération : l'avenir tend à une répartition identique. A partir de 80 ans, la population masculine à un taux d'abonnement aux Transports Collectifs plus important (passant de 15% à 30% alors que la population féminine passe 33% à 17%). La mobilité est ainsi plus importante pour les hommes de ce fait

Enfin le mode de déplacement marche, TC, voiture passager et voiture conducteur, varie avec l'âge et l'urbanisation : la marche y gagne avec le temps plus et plus vite en zone dense, alors qu'en zone moins dense la voiture conducteur résiste plus longtemps et la voiture passager augmente .

Les motifs de déplacement. Viennent en tête les déplacements pour achats 2/3, loin devant les visites, loisirs ou promenades. Le poids des achats tend à se développer en fonction de l'âge et du sexe. Les hommes se déplacent plus pour les loisirs et les accompagnements que les femmes, et ils se déplacent plus en voiture conducteur qu'en voiture passager que celles-ci.

b) *Mobilité et habitat*

La mobilité est une condition pour garder son autonomie. Celle-ci se trouve essentiellement remise en cause par la maladie ou un état de santé défavorable ou handicapant. Cependant la situation urbaine et l'existence de moyens de transports publics permettent de suppléer au quotidien aux difficultés rencontrées sans aide particulière. La bonne organisation des moyens de transports collectifs trains et lignes d'autocars favorisant les excursions sont aussi un moyen d'y remédier. La marche est le mode de déplacement souvent complémentaire utilisé en zone urbaine.

La non mobilité en habitat périurbain ou à la campagne, provoque des conséquences plus importantes qui sont modulées par la situation du couple, la gravité des raisons de cette non mobilité, susceptibles d'amener des changements d'habitat : retour vers le centre urbain quand c'est possible, ou utilisation de moyens d'aides occasionnels. La mobilité est donc considérée comme une condition pour vieillir dans des conditions de confort, plus facile lors de la vie en couple et si l'un des conjoints conduit encore, plus difficile dans les cas de solitude ou d'impossibilité de circuler de manière autonome.

La problématique de la mobilité joue donc sur l'habitat, le recours aux services, l'appel aux aidants dont les aidants familiaux. Son importance apparaît avec l'âge et surtout chez les plus de 80 ans.

c) *Le deuil de l'objet voiture*

Compte tenu de l'importance de la voiture, une recherche récente s'est donnée pour tâche d'analyser le deuil de l'objet voiture chez les personnes âgées de 70 ans et plus [Espinasse 2006]. Alors que les femmes associent l'automobile à des éléments positifs comme liberté, autonomie, indépendance, les hommes évoquent plus volontiers la sécurité et la vitesse, mais tous l'associent à loisirs, vacances tourisme, les parisiens seuls pollution, contraventions embouteillages.

Pourquoi on arrête ? Les circonstances sont diverses, soit du fait du décès du conjoint, d'un changement de résidence, d'une diminution des sorties, des problèmes financiers ou suite à une prise de conscience de d'une insuffisance de l'acuité visuelle. Cette décision est souvent prise par l'individu lui-même, moins souvent sur avis médical, et le médecin est la seule autorité reconnue comme légitime en la matière.

Le vécu de l'arrêt de conduire : une souffrance plus qu'un gain. L'arrêt de la conduite pose la question du recours à d'autres modalités de déplacement qui cache mal l'aveu d'une entrée dans la dépendance. Il s'agit d'une perte, d'un sentiment de perte en matière de loisirs, d'autonomie et de liberté, ce qui génère frustration et sentiment d'isolement. Les gains que cet arrêt représente économie financière, diminution de l'angoisse devant les responsabilités sont moindres que le sentiment de perte et l'angoisse de la fin. Pour ceux qui conduisaient encore, l'idée d'arrêter provoque une tristesse qui s'ils le peuvent leur fait reculer l'échéance le plus loin possible.

Le deuil de l'objet voiture est donc une étape vécue le plus souvent difficilement. Les solutions préconisées sont diverses, de l'appel aux plus jeunes comme aidants aux activités associatives.

CONCLUSION

1. Les trois perspectives, rapport à l'habitat, rapport à la sociabilité et rapport à la mobilité et aux déplacements ne sont pas dissociables. Ils forment système.
2. Les formes d'habitat sont en effet en interaction directe avec les niveaux socio professionnels et les niveaux culturels au travers des diplômes qui jouent directement sur les loisirs, les activités culturelles et les formes d'engagements associatifs. De la même façon, les pratiques d'habiter sont en interaction avec les modes de déplacements, les niveaux culturels et les modes de relations au sein des réseaux familiaux l'importance en fin de vie
3. L'effet de l'âge se manifeste selon deux modes (écart de 10 ans entre les deux modes) opposition selon l'âge, le sexe et le statut matrimonial. Si l'on considère le veuvage, les difficultés de santé, la solitude comme des situations plus difficiles à vivre que la vie de couple, la référence familiale, l'ouverture sociale, on voit se dessiner deux manières de vieillir qui se caractérisent par dix ans de distance : les plus faibles, les plus isolés, les moins fortunés éprouvant plus fortement l'angoisse de la mort.
4. Pour illustrer la théorie du vieillissement comme processus relationnel, Vincent Caradec propose deux idéaux types. Le premier peut se résumer par l'impression de ne pas se sentir vieillir. Certes l'âge est là, mais ne marque aucune rupture avec ce que l'on a été, donc avec le passé, alors que l'avenir qui se profile risque d'être très différent de ce que l'on est aujourd'hui. Le second idéal type au contraire, se construit sur la conscience d'être déjà vieux dans l'antichambre de la mort, donc sur une discontinuité par rapport à ce que l'on a été et sur une continuité avec ce que l'on sera : Il y a donc, dit l'auteur, dans chaque cas continuité et discontinuité. Dans le premier idéal type du sujet qui ne vieillit pas, il y a continuité avec ce que l'on a été, et discontinuité avec ce que l'on sera, alors que pour le second idéal type, il y a discontinuité avec ce que l'on a été et continuité avec ce que l'on sera : parce que l'on est déjà subjectivement entré dans la vieillesse qui s'achèvera par la mort.
5. Ces deux types idéaux ne sont pas sous la seule détermination de la volonté ou de la liberté du sujet : ils sont aussi prédéterminés par des données sociologiques, biographiques et culturelles.
6. Selon nous, la continuité avec le passé risque d'être plus forte chez les 65-79 ans que chez les 80 ans et plus. Dans ces conditions, le cahier des charges que réclament les seniors, ou le mode d'emploi de la vie sociale qui est le leur, est plus proche de celui qu'ils ont connu en tant qu'habitant-citoyen.
7. Quant aux 80 ans et plus, ils sont, toute proportion gardée, dans une situation fortement marquée par des caractéristiques personnelles ou individuelles observables dans cette période biographique qui accentue l'importance de la santé sur les relations sociales.
8. En s'éloignant de la période antérieure, les besoins feront l'objet de modifications orientées vers des demandes nouvelles auprès des pouvoirs publics.
9. D'un point de vue de justice sociale, les questions dont les politiques publiques doivent se saisir, habitat, déplacements, reconnaissance sociale ne peuvent pas se caler sur les demandes des plus fortunés et des plus cultivés sous peine de fournir dans la vieillesse une prime à des citoyens avantagés depuis leur jeunesse (éducation, diplômes) et durant leur période active, (salaires, responsabilités, revenus).

10. L'ouverture à la participation doit faire l'objet d'une vigilance accrue dans les périodes où elle est la plus favorable (avant 80 ans) et donner lieu à des aménagements pour la population qui peuvent favoriser la vie sociale et culturelle.

Bibliographie :

[2004] CARADEC V. Vieillir après la retraite Paris PUF

[2005] Vieillissement, habitat et contextes de vie E A 3188 Laboratoire de psychologie UFC

[2006] Attentes et besoins des personnes de plus de 60 ans LASA UFC Audab

[2006] Le deuil de l'objet voiture chez les personnes âgées Paris Etudes et recherches

[2007] Les personnes âgées et la ville Lille Cresge UCL ORHA